

The Rating Fund

Le Fonds de notation et d'évaluation pour la microfinance

Sensibiliser les IMF à l'évaluation de performances (ou rating)

RESUME

A ce jour, on estime à un peu plus de 500 le nombre d'institutions de microfinance s'étant faites évaluer par des agences externes de notation. La majorité d'entre elles se trouvent en Amérique Latine et en Asie. Preuve que l'exercice a été considéré comme bénéfique pour leurs institutions, actuellement environ la moitié a procédé à une mise à jour de cette évaluation.

Cependant, le concept d'évaluation de performance reste un thème méconnu, notamment en Afrique francophone où l'on dénombre une cinquantaine d'IMF dans le processus.

En s'appuyant sur les commentaires d'IMF ayant procédé à une évaluation de performance, cette note a pour but d'éclaircir ce thème en expliquant en quoi consiste une évaluation de performance, quels en sont ses bénéfices et d'exposer le mécanisme de financement appelé Fonds de Notation, permettant de lever le dernier obstacle à la décision de se faire évaluer, à savoir le coût des missions.

Elle s'adresse à toute institution de microfinance qui souhaite se lancer dans un processus d'évaluation des performances et autres parties prenantes qui veulent mieux en apprécier les enjeux sur la transparence d'IMF en particulier ou du secteur dans son ensemble.

Table des matières

1	Les principes d'une évaluation de performance.....	3
1.1	Evaluation et transparence	3
1.2	Domaines d'analyse d'une évaluation de performance	3
1.3	Evaluation et comparaison de performance.....	4
1.4	L'évaluation de performances ne correspond pas à un audit externe.....	4
2	Utilité pour les IMF	5
2.1	Un outil de diagnostic et de gestion interne pour le suivi et le contrôle de la performance et du risque.	5
2.2	Un outil d'évaluation et de suivi pour les bailleurs et les investisseurs facilitant l'accès de l'IMF à des financements (investissements commerciaux et subventions).	5
2.3	Un outil de comparaison des institutions et de diffusion des innovations.	6
3	Les réticences des IMF par rapport à l'évaluation	6
4	Se préparer à l'évaluation de performance	8
4.1	Sélectionner une agence de notation	8
4.2	préparer l'ensemble du personnel de l'institution	8
4.3	Faciliter le processus d'évaluation.....	9
5	Les agences de notations actives en Afrique francophone.....	9
6	Financer une évaluation de performance	11
	Conclusion.....	11
	Liens.....	12

1 LES PRINCIPES D'UNE EVALUATION DE PERFORMANCE

1.1 EVALUATION ET TRANSPARENCE

L'évaluation de performance s'inscrit dans la chaîne de transparence financière, laquelle consiste en la production, la vérification, l'analyse, la synthèse, la diffusion et l'utilisation de l'information relative à la performance financière d'une institution de microfinance (IMF).

De la transparence résultent une meilleure communication entre les acteurs, une protection accrue des clients, un partage de l'information et une identification des innovations contribuant ainsi à la définition et l'adoption des meilleures pratiques parmi les IMF.

Les évaluations permettent aux bailleurs de fonds et aux investisseurs de mesurer le risque. Elles participent ainsi de façon globale à renforcer la transparence du secteur et son intégration progressive au secteur financier formel.

Pour l'IMF, les évaluations ou notations augmentent la transparence au moyen d'une révision indépendante et d'une analyse approfondie des domaines opérationnels et de gestion clés d'une IMF.

Le rapport de notation fournit une source d'information externe, fiable et cohérente sur la situation actuelle de l'IMF. Contrairement à un rapport destiné à un bailleur, le rapport d'évaluation n'est pas réalisé en interne ou par des parties impliquées dans les activités de l'IMF et ne se concentre pas uniquement sur la façon dont ont été utilisés les fonds.

Une définition de la transparence

La transparence peut être définie comme la libre circulation d'une information :

- ▶ publiquement disponible,
- ▶ précise et cohérente, et,
- ▶ permettant d'effectuer des comparaisons entre entités.

1.2 DOMAINES D'ANALYSE D'UNE EVALUATION DE PERFORMANCE

Une évaluation de performance, ou évaluation globale de risques, est réalisée par des agences de notation et d'évaluation qui sont des entités professionnelles et indépendantes possédant chacune leurs méthodologies. Bien que le secteur de la notation/évaluation en microfinance évolue rapidement, toutes ces méthodologies ont des traits d'analyse en commun.

D'une part, en ce qui concerne les **aspects qualitatifs** ou facteurs institutionnels, les domaines suivants, parce qu'ils sont les plus communément sensibles au risque, sont abordés :

- ▶ l'environnement de l'IMF
- ▶ la gouvernance
- ▶ le système d'information et de gestion
- ▶ les procédures et le contrôle interne
- ▶ la gestion des ressources humaines
- ▶ la clientèle, le marché et les services proposés
- ▶ les objectifs stratégiques à court et moyen terme

D'autre part, les **aspects quantitatifs** sont appréhendés à travers le calcul des indicateurs clés d'analyse de performance permettant d'évaluer l'évolution de l'IMF vers la pérennité et d'en apprécier le risque. L'analyse quantitative est toujours intégrée par une description et contextualisation des indicateurs utilisés. La performance financière est analysée dans les domaines de :

- ▶ la rentabilité,
- ▶ l'efficacité,
- ▶ la productivité des employés,
- ▶ la structure financière,
- ▶ la qualité et le rendement du portefeuille,
- ▶ le coût des ressources financières et,
- ▶ l'effet de levier et la liquidité.

Parmi ces indicateurs financiers, au moins un indicateur « social » est inclus, à savoir le niveau de pauvreté des clients.

Enfin, les risques spécifiques liés à chaque institution sont mis en perspective en tenant compte de son contexte et des tendances passées.

Une fois ces aspects et ratios analysés, l'évaluation de performance consiste à :

- ▶ identifier les lacunes dans les pratiques d'une institution et dans la compétence des gestionnaires et **suggérer des relations entre ces pratiques et les résultats financiers,**
- ▶ **dégager les facteurs déterminants du risque et de la performance et comparer cette IMF à d'autres institutions.**

1.3 EVALUATION ET COMPARAISON DE PERFORMANCE

Juger la performance d'une IMF n'est pas possible dans l'absolu et ne prend son sens que relativement à des standards permettant de comparer les institutions entre elles. Cela est rendu possible par la constitution de groupes de pairs¹, c'est-à-dire des groupes d'institutions comparables en fonction de la taille, de l'âge, de la méthodologie de crédit, de la clientèle cible et de la région d'opération.

D'un point de vue technique, la comparaison des institutions entre elles n'est pas toujours aisée pour des raisons propres à l'IMF et à son environnement. Pour pouvoir appliquer une échelle de notation commune pour toutes les IMF, il faut **replacer l'IMF dans son contexte (maturité, environnement, clientèle cible...)** et **procéder à divers ajustements comptables** liés aux normes locales comptables, à la part des subventions et à la structure de financement de l'IMF, à l'inflation et à la politique interne de provisionnement.

La standardisation des définitions des termes financiers et des formules des indicateurs de performance² participe également à la réduction des risques de mauvaise interprétation et à une possibilité accrue de comparer les institutions de façon globale sans influence de la méthodologie utilisée.

1.4 L'EVALUATION DE PERFORMANCES NE CORRESPOND PAS A UN AUDIT EXTERNE

Une définition de l'audit externe

Un audit externe est l'examen indépendant et formel des états financiers d'une institution, de ses enregistrements, opérations et activités menées par des commissaires aux comptes professionnels. Il procure aux différentes parties ayant des intérêts dans l'IMF une opinion fiable sur la validité des informations financières et des systèmes qui les produisent.

Une évaluation de performance diffère d'un audit externe³ (qui consiste pour l'essentiel à une vérification de l'intégrité de l'information contenue dans les états financiers) par la prise en compte et l'analyse de facteurs qualitatifs et quantitatifs et par l'étendue et le détail des commentaires que le rapport d'évaluation de performance contient. En plus de leur rôle d'évaluateur, les agences de notation permettent également de collecter et de synthétiser l'information sur le secteur.

¹ En anglais, le concept de « benchmarks » renvoie à ce processus de comparaison de performance entre groupes de pairs.

² Le CGAP et un ensemble d'opérateurs d'appui, d'agences de rating se sont concertés pour établir un certain nombre de définitions d'indicateurs clés : **Définitions de certains termes, ratios et retraitements financiers dans le domaine de la microfinance (SEEP- CGAP et als)**, Novembre 2002 - http://www.capaf.org/pages/Ressources_thematiques/Standards.html#Def

³ Pour plus d'information sur la nécessité de recourir à des audits externes et sur la façon de commanditer un audit, référez-vous à : **Guide pratique : Audit externe des IMF (CGAP)** - <http://www.capaf.org/pages/Audit.html#guide> et à **Processus d'audit d'IMF : Etude de cas du PPMEH Sénégal** - http://www.capaf.org/pages/Toolbox/Notes_techniques.html

2 UTILITE POUR LES IMF

L'évaluation de performance contribue à la recherche d'un équilibre entre l'objectif social de l'IMF (l'offre de services financiers adaptés à une clientèle pauvre « bancable ») et l'objectif économique (la pérennité financière de l'institution permettant de servir dans la durée une clientèle de plus en plus large).

Les objectifs poursuivis et les attentes vis-à-vis de l'évaluation diffèrent d'une institution à l'autre. On peut cependant les catégoriser comme le fait le réseau PAMECAS au Sénégal :

« Quatre buts, principalement, étaient poursuivis à travers cette mission :

- ▶ *Obtenir l'avis objectif d'analystes externes spécialisés en microfinance, pour identifier nos forces et faiblesses, les opportunités et les menaces liées à notre activité au-delà d'une mission classique d'audit ;*
- ▶ *Participer à l'effort de transparence et de collecte de données dans le secteur, afin de créer des « benchmarks » représentatifs de notre type d'institution ;*
- ▶ *Comparer notre performance aux autres réseaux du CIF (Centre d'Innovations financières) et à l'international ;*
- ▶ *Promouvoir notre organisation et rechercher des financements. »*

2.1 UN OUTIL DE DIAGNOSTIC ET DE GESTION INTERNE POUR LE SUIVI ET LE CONTROLE DE LA PERFORMANCE ET DU RISQUE.

La notation a pour but de déterminer le niveau de performance opérationnel et financier ainsi que les capacités de gestion de l'équipe de direction.

Grâce à l'identification de ses forces et de ses faiblesses, des facteurs de risque dans sa gestion, l'IMF sera davantage en mesure de développer des activités pérennes, sans être incitée pour autant à s'orienter vers des marchés moins risqués aux dépens de sa clientèle actuelle.

Elle pourra également, en procédant à des mises à jour récurrentes de l'évaluation, s'approprier un outil de suivi des facteurs de risque identifiés et des ajustements de sa stratégie en fonction de ses objectifs internes.

« Cette mission a permis, tant au niveau des dirigeants que de l'ensemble des agents de valider les efforts accomplis depuis trois années tout en confirmant des points faibles qui avaient pu être détectés sans que nous ayons eu la capacité d'y remédier seuls.

Le rapport final et détaillé sera donc pour les mois à venir un outil essentiel dans les stratégies que nous comptons mettre en œuvre ».

Finadev, Bénin

2.2 UN OUTIL D'ÉVALUATION ET DE SUIVI POUR LES BAILLEURS ET LES INVESTISSEURS FACILITANT L'ACCÈS DE L'IMF A DES FINANCEMENTS (INVESTISSEMENTS COMMERCIAUX ET SUBVENTIONS).

Alors que le secteur de la microfinance gagne en maturité, mesurer la performance financière des IMF devient plus important à la fois pour les donateurs et pour les investisseurs. Les donateurs veulent que leur assistance crée des institutions viables, alors que les investisseurs s'intéressent à des opportunités d'investissement « social » rentables.

Par ailleurs, de plus en plus d'IMF expriment le besoin d'accéder aux marchés financiers formels pour lever des capitaux et étendre leurs activités afin de répondre à une demande importante de la part du secteur de la micro-entreprise. Or, la gestion d'une IMF exige autant de rigueur que dans le secteur financier classique, et c'est pourquoi certains investisseurs, banques ou autres sources de financement commerciales, sont réticents à l'idée d'investir dans une institution dès lors qu'ils ont le sentiment que l'information fournie n'est pas fiable, vérifiable et cohérente.

L'information contenue dans les rapports d'évaluation contribue à répondre à ces différentes exigences.

Un rapport d'évaluation peut également constituer un support unique de présentation de l'IMF contenant les informations requises par différents partenaires de l'IMF. La charge de travail souvent excessive liée à la préparation de plusieurs rapports séparés pour chaque partenaire peut se trouver ainsi allégée pour l'IMF.

Enfin, **l'impact du rapport de notation concerne plusieurs types d'acteurs** : dans le cas de cette IMF malienne, il aura permis de convaincre des partenaires financiers tandis que pour une autre IMF au Bénin, il a renforcé les relations d'assistance technique.

« En 2002 la BEI s'est beaucoup appuyée sur notre rating de 2001 pour accepter de mettre à notre disposition un prêt moyen terme de 2 millions d'euros sur 5 ans sans risque de change. Pour ce qui concerne le rating de 2003 il nous a permis d'entrer en négociation avec des partenaires financiers tels que l'AFD et l'ACDI ».

Kafo Jiginew, Mali

« Le rating a permis de renforcer notre position au niveau des anciens partenaires techniques et déjà un nouveau programme de l'USAID piloté par CARE INTERNATIONAL s'intéresse à la promotion de notre expérience ».

GRAPAD, Bénin

2.3 UN OUTIL DE COMPARAISON DES INSTITUTIONS ET DE DIFFUSION DES INNOVATIONS.

Le rapport de notation compare les institutions évaluées par la même agence de notation et par groupe de pairs. L'IMF aura donc la capacité de comparer sa performance localement, régionalement ou encore mondialement et de situer sa position dans le secteur en entier. Elle pourra également, en s'inspirant des résultats et des pratiques novatrices de ses pairs, établir dans son activité des objectifs de performance et motiver toute l'institution (membres du personnel, conseil d'administration, etc.) dans l'atteinte de ces objectifs.

3 LES RÉTICENCES DES IMF PAR RAPPORT À L'ÉVALUATION

Les IMF expriment des réticences légitimes vis-à-vis de l'exercice d'évaluation externe qui constituent un frein au développement de cet outil et qu'il convient de tempérer.

Principalement, ces réticences proviennent du manque d'information sur :

- ▶ les **bénéfices et l'impact positif d'une évaluation** globale de risques sur l'institution
- ▶ les différents **types de produits existants et sur les agences de notation présentes sur le marché.**

« Mon institution n'est pas prête »

- **période de transition, de transformation,**
- **système d'information non automatisé,**
- **états financiers non audités.**

Dans les premiers stades de développement, une IMF ne possède généralement pas un système d'information automatisé. Il est néanmoins possible de se faire évaluer avec un système d'information manuel, ce qui est le cas de la plupart des IMF ! Le rapport de notation indiquera d'ailleurs souvent où il faut améliorer votre système d'information, qu'il soit manuel ou informatisé.

Il est toujours préférable de posséder des états financiers audités de façon générale. Dans le cas des évaluations, ils facilitent le travail d'analyse des évaluateurs qui peuvent travailler sur des données déjà vérifiées. Mais ça ne constitue pas une condition rédhibitoire et l'information requise par les analystes fait partie des éléments qu'une IMF doit savoir produire et suivre dans tous les cas.

« **La méthodologie ne sera pas adaptée à mon institution et à mon environnement** »

Les analystes, expérimentés en microfinance, font leur maximum pour comprendre au mieux le contexte local d'une IMF en prenant contact avec un grand nombre d'acteurs différents, puisque l'environnement extérieur a un impact sur l'efficacité institutionnelle de l'IMF. Le contenu du rapport, est lui-même flexible en fonction des attentes de l'IMF. Le rapport provisoire est finalisé en tenant compte des commentaires et des appréciations faits par l'IMF à son sujet et qui sont discutés avec les analystes ayant écrit le rapport.

Toutes les agences de notation ont des méthodologies différentes qu'il convient de passer en revue pour être sûr de trouver dans le rapport final les éléments espérés. Certaines se penchent davantage sur les indicateurs sociaux, d'autres davantage sur les performances financières, d'autres encore sont plus descriptives sur les facteurs institutionnels tels que la gouvernance ou le système d'information. Toutes ont pour but de refléter le plus fidèlement possible votre institution.

« *Le rapport final reflète correctement et fidèlement notre institution. D'autant plus que l'agence de rating, dans son travail, a pris en compte toutes nos observations et a travaillé en étroite collaboration avec nos services et entités décentralisées.* »

PAPME, Bénin

« *La méthodologie appliquée par l'organisme nous paraît pertinente en ce qu'elle prend en compte toutes les dimensions d'une IMF.*

La manière de conduire la mission avec une diversification des sources d'informations (IMF, banque centrale, ministère de tutelle, clients de l'institution), le recoupement des informations entre celles reçues du siège et celles reçues des antennes décentralisées et agents de terrain garantit la fiabilité de l'information traitée. »

ACEP Sénégal

« **Je ne veux pas dévoiler mes données qui peuvent contenir des informations stratégiques** »

Si l'évaluation à des fins internes est généralement bien acceptée, devoir rendre l'information publique est un sujet plus sensible auquel l'IMF est souvent peu préparée.

Pourtant, en publiant ses résultats, l'IMF montre qu'elle n'a rien à cacher, donne une appréciation de ses performances actuelles, quel chemin elle a parcouru, et de la façon dont elle évolue.

En acceptant de publier ses résultats l'IMF permet également au reste du secteur de devenir plus transparent, de créer des échelles de comparaison et de détecter les meilleures pratiques.

« **Le rapport de notation va apporter un jugement sur mon institution et une mauvaise note finale va m'exclure des circuits des donateurs et investisseurs en microfinance** »

L'octroi d'une note finale ne doit pas effrayer les institutions. Rappelons que l'évaluation globale de risques ne vise pas à établir si des normes théoriques internationales ont été appliquées par l'IMF, mais plutôt si la stratégie adoptée par les gestionnaires lui permet de perdurer et d'atteindre ses objectifs.

Il faut également être conscient que chaque investisseur apprécie différemment le risque afférent à chaque IMF, contenu dans la note finale octroyée représentant le niveau de solvabilité de l'institution, en fonction de son profil de risque.

De plus, l'évaluation par une agence externe donne une image de sérieux et de professionnalisme de la gestion de l'IMF et prouve aux utilisateurs des rapports de rating, qu'ils soient investisseurs, donateurs, autorité de tutelle ou de surveillance, ou partenaires, que l'IMF a la volonté de s'engager dans un processus de transparence et de fiabilité de l'information pour

une meilleure gestion. Ils se focaliseront donc davantage sur cet engagement envers la transparence et sur le potentiel d'amélioration de l'institution.

Enfin, une mise à jour régulière de l'évaluation permet de suivre les progrès enregistrés par l'IMF. Des investisseurs sont toujours impressionnés par un historique montrant des améliorations successives dans les rapports d'évaluation. L'évaluation de performance étant un processus de renforcement, il n'a de signification que si l'image de l'IMF est actualisée régulièrement.

« *Ce genre d'outil est trop cher par rapport aux bénéfices incertains reçus en retour* »

Les agences de notation sont des entreprises commerciales et indépendantes qui fournissent un service professionnel, au même titre que des services d'audit ou de conseil. Le prix de l'évaluation va être déterminé par plusieurs facteurs comme la taille, la complexité et le lieu d'implantation de l'IMF. **En Afrique, une évaluation coûte en moyenne 12 200 USD**, négociables avec l'agence.

Le Fonds de notation et d'évaluation pour la microfinance peut prendre en charge une partie de ses coûts⁴. Les 2000-3000 USD investis par l'IMF sont alors rapidement compensés par les bénéfices retour, comme le soulignent les témoignages des IMF.

Les objectifs poursuivis par les IMF sont dans la très grande majorité des cas, atteints. On remarque d'ailleurs que **les IMF évaluées améliorent leur autonomie opérationnelle et financière** au fur et à mesure de leurs évaluations et **se financent de plus en plus par des sources commerciales** au moment de leur croissance, par définition plus stables et utilisées plus efficacement que des donations.

4 SE PREPARER A L'ÉVALUATION DE PERFORMANCE

4.1 SÉLECTIONNER UNE AGENCE DE NOTATION

Avant de s'engager dans le processus d'évaluation externe, chaque IMF doit soigneusement s'interroger sur les raisons pour lesquelles elles souhaitent se faire évaluer. En fonction de ses besoins institutionnels, l'IMF sera ainsi capable de définir quel produit lui convient le mieux. L'IMF doit également prendre en considération les régions opérationnelles et la méthodologie de chaque agence de notation pour pouvoir en sélectionner une adéquatement⁵. Le site du Fonds de notation possède un **outil de « recherche et comparaison » des agences de notation**. Cependant le Fonds de notation ne fait aucune recommandation et n'impose aucune méthodologie spécifique de notation. Les IMF sont encouragées à solliciter des offres techniques et financières de deux ou trois agences de notation qui correspondent le mieux à leurs besoins afin de procéder à une analyse comparative des options offertes. L'IMF opte ensuite pour une agence et sollicite de celle-ci un devis écrit pour la mission de notation.

4.2 PRÉPARER L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'INSTITUTION

Une fois qu'une IMF a sélectionné une agence de notation et enclenché le processus d'évaluation, la Direction doit immédiatement veiller à **préparer l'ensemble du personnel de l'institution** à un tel exercice. En effet, l'ensemble du personnel (Direction, Conseil d'administration, personnel de terrain...) doit être engagé dans ce processus pour être prêt à répondre aux questions des analystes sur le terrain. Pour pouvoir tirer tous les bénéfices de l'évaluation externe, tous doivent être honnêtes et transparents lors de la collecte d'information

⁴ Cf. infra, partie 6 « Financer une évaluation de performance ».

⁵ Cf. infra, partie 7, « Agences de notation » actives en Afrique francophone.

et ouverts aux résultats de l'évaluation et aux changements potentiels en résultant lors de la réception du rapport final et des recommandations.

4.3 FACILITER LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Tout comme les méthodologies, il existe différentes façons d'organiser le déroulement d'une évaluation en fonction de l'agence, mais toutes les missions comprennent généralement :

- ▶ **une phase documentaire** pendant laquelle les analystes traitent les données transmises par l'IMF depuis le siège de l'agence
- ▶ **une phase terrain pouvant durer de 5 à 10 jours** pendant laquelle les analystes collectent le maximum d'informations au sein de l'IMF et parmi le personnel sur les aspects qualitatifs et confirment leurs informations quantitatives. La discussion avec la direction de l'IMF permet d'identifier les domaines ayant un besoin de renforcement.
- ▶ puis, de retour au siège, **une analyse et synthèse** des observations menées sont conduites,
- ▶ et enfin la **rédaction du rapport provisoire** et sa discussion avec les gestionnaires de l'IMF pour la version finale, avant la délibération du comité de notation de l'agence qui se réunit pour **l'octroi de la note finale**.

En tout, depuis l'analyse préalable jusqu'à la remise du rapport final, **le processus dure entre un et deux mois**.

5 LES AGENCES DE NOTATIONS ACTIVES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Les agences de notation renforcent leur stratégie de couverture de l'Afrique francophone en se rapprochant de leur marché et en diversifiant la gamme de leurs services d'évaluation de performances. Elles cherchent à proposer une gamme de services adaptés aux IMF de différentes tailles et à réduire les coûts tout en maintenant les standards de qualité internationale de l'évaluation de performance.

Les agences de notation agréées par le Fonds de notation intervenant en Afrique francophone sont les suivantes :

MicroRate

Créée en 1996, MicroRate est la première agence de notation indépendante spécialisée pour l'évaluation d'IMF. Elle a mené 250 évaluations de par le monde. Sa méthodologie consiste à évaluer la solvabilité de l'IMF et à en apprécier « l'excellence » à travers un indice global. Elle exploite les données de références d'un important échantillon d'IMF déjà évaluées pour effectuer des comparaisons de performance aux niveaux continental et international. Le rapport comprend une analyse des forces et faiblesses de l'institution, le passage en revue des domaines de risques de l'institution et la mise en exergue d'indicateurs de performance pour dégager les perspectives et opportunités d'investissement. Les rapports sont discutés par un comité de MicroRate et avec la direction de l'IMF et ne sont pas systématiquement rendus public sur Internet dans leur intégralité.

MicroRate a recruté un analyste bilingue basé à Dakar afin d'épauler les analystes senior de MicroRate dans les évaluations d'IMF francophones.

Contact Afrique francophone

Gregory Thys, gregory@microrate.com
Site Internet : www.microrate.com
Rapport disponible sur le site du Fonds :
PADME 2004

Planet Rating

Planet Rating est l'agence de notation ayant mené le plus d'évaluation en Afrique francophone avec environ 50 ratings sur 150 depuis 1999. Sa méthodologie GIRAFE repose sur l'examen puis la notation pondérée des domaines suivants : Gouvernance, Information, Risques, Activités, Financement et liquidité, Efficacité et rentabilité. Elle vise à évaluer le risque et la pérennité financière, opérationnelle et organisationnelle et à établir des comparaisons à partir des groupes de pairs établis par le MIX dans le Microbanking Bulletin. Avec l'accord de l'institution, le rapport est rendu disponible sur le site Internet de Planet Rating : www.planetrating.com

Planet Rating a implanté une antenne régionale à Dakar. Elle diversifie son offre de services pour le renforcement de la transparence et des capacités d'évaluation des performances en proposant : le rating privé (à usage interne et à moindre coût), le rating des performances sociales (sur la base des indicateurs sociaux développés par CERISE) et les formations à la méthode GIRAFE.

Microfinanza Rating

Fort de son expérience internationale, Microfinanza entend se positionner sur le marché d'Afrique francophone. Le risque global est évalué par une note finale qui reflète la capacité de l'IMF à assurer ses obligations, la qualité de ses opérations et sa viabilité institutionnelle. Les différents domaines de risque analysés sont : l'environnement et le positionnement de l'institution, la gouvernance et la structure opérationnelle, les opérations et produits, les performances et la structure financières. Les ajustements comptables effectués à des fins comparatives à partir des indicateurs standard de performance ou d'autres IMF évaluées par Microfinanza sont explicités de même que les principes comptables utilisés dans l'IMF.

Microfinanza dispose d'une antenne à Paris et d'analystes francophones. Elle a adapté sa gamme de services d'évaluation de sorte à pouvoir répondre aux spécificités d'institutions de petite taille et favoriser l'appropriation des standards de performances par ces dernières.

Contact Afrique francophone

El Hadji Diop, ediop@planetrating.com
Site Internet : www.planetrating.com
Nombreux rapports disponibles sur le site du Fonds et de PlanetRating

Contact Afrique francophone à Paris :

Micol Guarneri,
micol.guarneri@microfinanza.it
Site Internet : www.microfinanzarating.com
Rapport disponible sur le site du Fonds :
Wages 2005

6 FINANCER UNE EVALUATION DE PERFORMANCE

Même après la prise de conscience des bénéfices d'une évaluation globale de risques, il n'est quand même pas toujours évident pour une IMF de franchir le pas en raison du coût afférent aux missions qui est en moyenne de **12 200 USD** pour une première évaluation en Afrique.

Les IMF qui ont bénéficié d'une subvention du **Fonds de Notation** ont été analysées sous l'angle de quelques caractéristiques, notamment :

- ▶ **Encours de crédit** : en Afrique les IMF évaluées ont un portefeuille d'encours moyen de 8 millions de USD (12 millions en moyenne mondiale), mais avec des extrêmes allant de 240 000 USD à 26.5 millions USD,
- ▶ **Nombre d'emprunteurs** : 27 000 individus
- ▶ **Montant moyen des prêts** : 570 USD.
- ▶ **Croissance** : ces institutions sont en forte croissance avec une croissance annuelle moyenne du portefeuille de prêts de 48.5% !

Le mécanisme du Fonds de notation et d'évaluation pour la microfinance, dont le site est disponible en français sur www.ratingfund.org, propose de cofinancer les trois premières missions.

Pour cela, l'IMF doit satisfaire à des **critères d'éligibilité** (en Afrique), tels que :

- ▶ un actif total supérieur à 300 000USD,
- ▶ un prêt en cours moyen inférieur à 2 000 USD et,
- ▶ un minimum de trois années d'existence.

L'IMF doit également s'engager à **publier son rapport final sur le site Internet du Fonds**.

Si l'IMF n'est pas assujettie à un exercice obligatoire de notation par les autorités locales et qu'elle répond à ces critères, alors elle est éligible à une subvention de la part du Fonds qui s'élève à **80% du coût total net d'autres subventions avec un plafond de 10 000 USD pour l'Afrique (8 000 USD pour les autres régions)**.

Le niveau de participation du Fonds aux coûts est dégressif avec le nombre de missions⁶. Ceci a pour but de faire intégrer à l'IMF progressivement ces coûts dans ses charges opérationnelles, tout comme par exemple des coûts d'audit.

Les cofinancements proposés par le fonds de notation devraient prendre fin en 2007.

Le dépôt de candidature au Fonds est simple et rapide. Peu de documents sont nécessaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.ratingfund.org ou envoyer un email à contact@ratingfund.org

CONCLUSION

.....

L'évaluation de performance repose sur la comparaison entre IMF, laquelle est nécessaire afin d'identifier les clés du succès des IMF et de soutenir les décisions de financement. Instrument d'évaluation interne et de diagnostic pour des tiers, l'évaluation globale des risques permet d'améliorer sa performance et de renforcer les relations avec l'extérieur d'autant plus efficacement qu'elle est mise à jour régulièrement.

Si, selon de nombreux témoignages d'IMF, le retour élevé pour l'institution ne fait plus de doute en termes de gestion interne et d'attraction de fonds commerciaux, le Fonds de Notation et d'Evaluation peut de son côté faciliter la prise de décision en allégeant la charge financière induite par de telles missions à travers son service de co-financement.

⁶ Consulter les barèmes de cofinancement sur le site du fonds de notation :

<http://www.ratingfund.org/content.aspx?k=CO-FINANCING>

LIENS

.....

► **Fonds de Notation et d'Évaluation pour la Microfinance (Rating Fund)**, où l'on peut trouver les profils des agences de notation qualifiées par le Fonds, toutes les procédures de candidature pour un co-financement ainsi que plus de 200 rapports de notation d'IMF. Dans la section « Autres ressources » se trouvent des documents en français sur le thème.

www.ratingfund.org

► **Dossier thématique de CAPAF sur les standards et la comparaison de performance**, voir la page consacrée aux évaluations de performance :

http://www.capaf.org/pages/Ressources_thematiques/Evaluation_notation.html

► **Sélection de la bibliothèque du Portail de la microfinance sur l'évaluation de performance :**

http://www.lamicrofinance.org/fulltext/results.php?ft_advanced=1&ft_datatype=5&ft_keywords=&ft_junction=all&ft_fields%5B%5D=all&ft_topics%5B%5D=47&ft_year=&ft_doctype=&ft_limit=20

► **Etude MIX CGAP sur la portée et les performances financières des IMF en Afrique – 2005**

http://www.capaf.org/Telech/Standards&performance/MIX_Etude_Afrique_Fr.pdf